Sports collectifs de haut niveau - Adoption du principe des «Contrats de Développement Sportif» - Attribution de subventions

M. I'Adjoint BONTEMPS, Rapporteur:

Un contexte de crise

Les 4 clubs bisontins de sport collectif de haut niveau connaissent, à des degrés divers, de graves crises, qui compromettent l'avenir du sport de haut niveau à Besançon et le maintien d'un spectacle sportif régulier.

Les dossiers des différents clubs sont examinés à l'heure actuelle par les instances des fédérations en charge du contrôle de gestion qui doivent se prononcer sur l'éventualité de sanctions et de rétrogradation sportive ou sur la possibilité pour les clubs bisontins de poursuivre leur activité dans les différents championnats nationaux.

La Direction Nationale du Contrôle de Gestion de la Fédération Française de Football a examiné le dossier du BRC le 5 juillet et considérant l'effort collectif et concerté de tous les partenaires (collectivités, Crédit Agricole, sponsors et actionnaires) a décidé de maintenir le club en CFA infirmant ainsi la décision précédente.

L'ESB F, quant à elle, présentera son dossier en 2^{ème} appel le 8 juillet devant la Commission Nationale de Contrôle de Gestion de la Fédération de Hand Ball qui sollicite la présentation d'engagements formels des 3 collectivités.

En conséquence, le Conseil Municipal est donc appelé en urgence à déterminer les engagements de la Ville pour 2005/2006 et les saisons à venir en fonction de la situation actuelle des clubs :

- BRC : une situation nette combinée estimée (SASP + Association) négative de 1 288 K€ au 30 juin 2005. Un plan de sauvetage est à mettre en oeuvre avec le Crédit Agricole, les actionnaires et la Région afin d'éviter la liquidation judiciaire et la relégation sportive.
- BBCD : le club connaît un déficit estimé au 9 juin 2005 (au vu des éléments fournis par le club) à 105 K€ et un important problème de trésorerie.
- ESB F : déséquilibre de gestion en partie due à la création d'un centre de formation non financé, générant une situation nette fin 2004 négative de 211 K€ qui menace l'avenir du club.
- ESB M : malgré de réels efforts de gestion depuis 2003, un déficit ancien non totalement apuré (situation nette négative de 63 K€ fin 2004) pèse sur le fonctionnement du club et ses possibilités de reconquête du niveau D2.

Par ailleurs, il semble indispensable d'adapter nos contrats d'objectifs. Le sport de haut niveau bisontin doit désormais s'appuyer sur une importante mobilisation de financements privés et de recettes propres (billetterie, recettes publicitaires, clubs affaires...) mais ne peut se passer, à Besançon comme ailleurs, du financement public.

Le dispositif des «Contrats d'Objectifs» qui s'est avéré, au fil des années, être une véritable incitation à la performance, doit s'adapter à la nouvelle donne juridique et financière créée par les nouvelles règles de financement public du sport, le statut commercial de certains clubs, l'importance des droits télévision dans le financement du football de très haut niveau,...

C'est pourquoi la Ville a proposé que les trois collectivités étudient les conditions de leur intervention pour participer à la fois au redressement financier à court terme de nos 4 clubs et leur pérennité dans l'élite du sport français à travers la mise en place d'une nouvelle stratégie d'accompagnement du sport de haut niveau.

L'objectif d'accompagner le sport de haut niveau à Besançon

Besançon doit conserver un sport de haut niveau dans les différentes disciplines :

- le football, sport traditionnellement populaire solidement implanté à Besançon, deuxième site franc-comtois pour ce sport
- les sports de salle, hand et basket, dans lesquels Besançon cultive une tradition de haut niveau et s'affiche comme capitale régionale avec notamment la restructuration du Palais des Sports achevée en octobre 2005.

L'objectif est de dégager une solution d'accompagnement pour permettre aux clubs d'évoluer au plus haut niveau compatible avec les moyens financiers mobilisables.

La proposition de «Contrats de Développement Sportif»

Les nouvelles relations entre la Ville et les clubs doivent s'inscrire dans un plan comportant :

- des engagements financiers sur 3 ans pour assurer à la fois une contribution au redressement financier des clubs et leur assurer des dotations compatibles avec le niveau d'évolution dans les championnats nationaux
- la création rapide par les clubs et les collectivités, sous la conduite de la Région d'une structure de formation professionnelle et d'accompagnement individualisé des sportifs de haut niveau des clubs bisontins
 - la contractualisation Club / Ville sur 3 saisons sur la base de :
 - . financements publics prioritairement postés sur les structures «amateur» associatives pour assurer leur pérennité
 - . appui au secteur Elite sous forme de sponsoring public
 - . gestion du secteur Elite par une structure juridique adaptée à la réglementation et à la recherche d'implication financière des partenaires privés (association ou SAOS ou SASP selon les clubs)
 - . identification du projet interne de formation sportive du club et de l'implication dans les dispositifs mutualisés de formation professionnelle
- des dispositifs de suivi et de contrôle de la gestion du club (association et SA) par les collectivités pour vérifier les coûts réels des différents secteurs et suivre leur gestion régulièrement. L'attribution des subventions annuelles et leur versement régulier doivent être soumis à conditions :
 - . le club s'engagera à respecter les engagements du budget prévisionnel et des documents financiers qu'il aura présentés et fait valider par les collectivités locales avant leur transmission aux instances fédérales chargées du contrôle de gestion
 - . le club devra produire les documents financiers et comptables exigés par la collectivité et figurant au contrat : bilans, comptes de résultat, annexes financières, situations intermédiaires ...
 - . en cas de non-respect de l'un de ces engagements, la Ville se réserve la possibilité de suspendre ou d'annuler suivant le cas le versement de toute subvention.

Ce dispositif de contrôle fera l'objet d'un travail complémentaire et d'une concertation avec les clubs, les instances fédérales et les autres collectivités qui aboutira vraisemblablement à une nouvelle délibération de l'Assemblée.

Ces contrats prendront la dénomination de «Contrats de Développement Sportif».

Conclus pour les 3 saisons à venir, ils feront l'objet d'avenants annuels établis au début de chaque saison sportive précisant les conditions particulières de la saison (niveau de l'équipe Elite et des autres équipes nationales, budget, ...) et les modalités spécifiques mises en place pour le suivi et le contrôle des activités et de la gestion.

Les engagements financiers de la Ville

Pour la saison 2004/2005, la Ville a apporté aux 4 clubs une aide financière totale de 1 206 K€ nette (hors prise en compte de la redevance d'occupation du BRC SA), hors redevance de 60 K€ d'utilisation des équipements sportifs par le BRC SA.

Pour les 3 saisons à venir, 2005/2006, 2006/2007 et 2007/2008, elle s'engagerait à apporter au total une aide financière annuelle maximale nette de 1 300 K€ tenant compte, pour chaque club, des budgets et financements :

- de la structure associative et du secteur amateur du club compris les équipes jeunes et seniors autre qu'élite, évoluant dans les championnats nationaux
- de l'équipe Elite en formulant des hypothèses sur le niveau d'évolution pour chaque saison
- du déficit pris en compte dans le cadre des plans d'apurement de 3 ans.

Besançon Racing Club -BRC-

La Ville s'engage à maintenir au montant 2004/2005 son aide nette de 420 K€ répartie en :

- * subvention à l'association BRC : activités du secteur amateur
- * contrat de prestations (communication, achat de places) avec le BRC SA pour l'équipe Elite.

En fonction des hypothèses de résultat de l'équipe, la hauteur et la répartition seront les suivantes :

	Saison 2005/2006	Saisons suivantes 2006/2007 et 2007/2008	
	CFA	Hypothèse CFA	Hypothèse National ou Ligue 2
Association BRC subvention	320	180	180
Société BRC SA - Contrat de prestations TTC	160	160	300
TOTAL K€	480	340	480
Redevance d'occupation versée par BRC SA	60	60	60
TOTAL NET en K€	420	280	420

Sur l'aide accordée en 2005/2006, le club consacrera une contribution de 140 K€ à son redressement financier.

Besançon Basket Comté Doubs -BBCD-

Si l'ensemble des activités du groupement sportif reste géré par une association unique, la Ville apportera une aide sous forme de subventions réparties en :

* subvention aux activités du secteur amateur : 120 K€ / an sur les 3 ans

* subventions à l'équipe Elite en Pro B : 260 K€ en 2005/2006

230 K€ les 2 saisons suivantes

Sur l'aide accordée en 2005/2006, le club consacrera une contribution de 30 K€ à son redressement financier.

En cas de création d'une structure commerciale assurant la gestion de l'équipe Elite (SASP ou SAOS), la relation financière entre la Ville et la société prendra la forme d'un contrat de prestations (communication et achat de places) dont le montant net sera à définir en fonction du niveau actuel de la subvention et du montant de la redevance fixée pour l'utilisation du Palais des Sports et des autres équipements municipaux.

Entente Sportive Bisontine Féminines ESB F

La Ville apportera une aide annuelle totale d'un montant de 360 K€ sous forme de subventions réparties en :

* subvention au secteur amateur

110 K€

* subvention à l'Equipe Elite en D1 et Coupe d'Europe

250 K€

Sur l'aide accordée chaque année, le club consacrera une contribution de 40 K€ à son redressement financier.

Entente Sportive Bisontine Masculins ESB M

La Ville apportera une aide annuelle totale sous forme de subventions réparties entre les activités générales du club et l'équipe Elite en fonction de son accession au niveau supérieur D2 :

	Saison 2005/2006	Saisons suivantes 2006/2007 et 2007/2008	
	National 1	National 1	Division 2
Clubs activités générales	60	60	60
Equipe Elite	80	40	110
TOTAL en K€	140	100	170

Sur l'aide accordée en 2005/2006, le club consacrera une contribution de 40 K€ à son redressement financier.

Le Conseil Municipal est invité à :

- adopter le principe général des «Contrats de Développement Sportif» à conclure avec les clubs BRC, BBCD, ESB F et ESB M pour la période 2005/2008 et la hauteur des financements annuels en fonction des saisons et des situations sportives

- autoriser M. le Maire à signer les contrats et les avenants annuels
- attribuer aux associations pour leur permettre la préparation de la saison et à titre d'avance sur la dotation 2005/2006, des subventions d'un montant de :

BRC Association	185,0 K€
BBCD	117,5 K€
ESB F	120,0 K€
ESB M	65,0 K€

La dépense, soit 487 500 €, sera imputée sur les crédits inscrits au BP 2005 chapitre 65.40/6574.4824 CS 20300 après transfert d'un montant de 142 000 € en provenance du crédit 011.40/6042.90012 CS 20300 (contrat de prestation avec BRC SA).

«M. LE MAIRE: Ce point peut aller très vite, ça dépend de vous. Je vois dans la salle des footballeurs, des basketteurs, peut-être aussi des handballeurs. Je passe la parole à Patrick BONTEMPS.

M. Patrick BONTEMPS: Pour des raisons très différentes et à des degrés divers, les 4 clubs bisontins de sports collectifs de haut niveau connaissent aujourd'hui de graves difficultés financières. L'origine et l'importance de ces difficultés relèvent de causes extrêmement variées et une analyse globale de la problématique s'avérerait de toute évidence réductrice voire même erronée. Il était difficile voire impossible d'anticiper cette situation ; néanmoins, dès les premières alertes le Maire a demandé un audit sur l'ensemble des 4 clubs, audit qui a permis effectivement aujourd'hui de connaître la situation réelle, et là je pèse mes mots, autant que faire se peut.

Aujourd'hui le problème qui se pose, c'est bien l'avenir, je dirais même l'existence du haut niveau à Besançon. Toute proportion gardée, la consternation et la déception occasionnées par la non attribution des JO à Paris a montré que les Français sont très sensibles à cette question. Le sport de masse et le sport d'élite ne sont jamais en contradiction et au contraire se valorisent l'un et l'autre si tant est qu'il existe un lien entre eux. Tout le monde connaît les dérives et les turpitudes du sport de haut niveau, ce qui ne remet pas en cause le sport en général et toutes les valeurs qu'il développe mais oblige sans cesse à une remise en cause et à retravailler ces questions pour minimiser ces pratiques douteuses et les corriger.

Pour revenir à Besançon, nos clubs sont en situation difficile et voient leurs dossiers examinés par les instances de contrôle des fédérations. Des sanctions graves ont été évoquées voire prises avant-hier : le BRC était relégué par la DNCG au niveau de la promotion d'honneur. Heureusement, grâce à un effort conjugué et à une mobilisation importante du club, de ses dirigeants notamment, des actionnaires et bien sûr des collectivités, des banques également, aujourd'hui le club est maintenu en CFA et je voudrais m'en réjouir et saluer bien entendu les dirigeants du club, le Président COURGEY qui est ici avec nous, et me réjouir de cette décision. Demain vendredi, je me rendrai avec Jean DAVID, le comptable de l'ESBF à Paris pour défendre le dossier hand féminin à la CNCG en deuxième instance qui statuera. Aujourd'hui la CNCG a relégué le hand féminin en D2 avec impossibilité de recrutement. Tout cela pour montrer effectivement l'importance des décisions que nous prendrons ce soir.

Pour revenir sur le sport bisontin et pour avoir une idée exacte des problèmes, comme je l'ai dit tout à l'heure, aujourd'hui le BRC, situation nette combinée (SA + association) négative : 1 288 K€ au 30 juin 2005. Le BBCD, un déficit estimé à 105 K€ et surtout un important problème de trésorerie. L'ESBF, une situation négative en 2004 de 211 K€ dont une partie revient à la création d'un centre de formation non financé. Enfin l'ESBM, j'ai envie de dire le plus vertueux d'entre eux, cumule un déficit qu'il a ramené maintenant à 63 K€ qui certes en valeur absolue paraît, j'allais dire dérisoire, moins important en tout cas par rapport aux autres mais eu égard à son budget global représente néanmoins un pourcentage important et pèse sur le fonctionnement du club.

Il était donc urgent et important de se pencher sur toutes ces problématiques pour essayer d'y apporter des solutions. Je pense que depuis plusieurs mois, je ne saurais dire depuis combien de temps, nous sommes un certain nombre ici à nous rencontrer au plus haut niveau, le Maire, les clubs, le Directeur Général des Services, l'Adjoint au sport, dans le service des sports son directeur, depuis je crois plusieurs mois je ne compterai pas le temps passé dans des réunions pour essayer de comprendre, pour essayer d'apporter des solutions.

Aujourd'hui, le constat, c'est que nos contrats d'objectifs, qui ont permis effectivement l'émanation d'un sport de haut niveau à Besançon qui ont été largement repris par d'autres collectivités tant ils ont été novateurs à l'époque où ils ont été mis en place, montrent aujourd'hui qu'il est difficile effectivement de répondre à la problématique. C'est pourquoi, compte tenu des nouvelles donnes juridiques et financières créées par les nouvelles règles du financement public du sport, notamment le statut commercial des clubs, l'importance des droits de télévision dans le football, etc. il fallait donc essayer de proposer des solutions. Alors quel est l'objectif, quel doit être le sport de haut niveau à Besançon ? Eh bien je crois qu'il faut regarder la tradition bisontine, regarder les spécificités bisontines, se rappeler que le football est le sport populaire par excellence, que le BRC est le premier club de Franche-Comté ; à côté de cela, les sports de salle : le handball féminin, le handball masculin et puis le basket. Et nous devons également réfléchir à cette problématique du sport de haut niveau eu égard également à nos investissements en cours, bien entendu un Palais des Sports modernisé de haut niveau qui s'ouvrira prochainement et un stade de foot pour lequel nous avons voté un certain nombre d'engagements.

Donc il s'agit aujourd'hui de dégager une solution d'accompagnement et pour cela nous vous proposons les contrats de développement sportif qui doivent devenir une relation entre la Ville et les clubs dans un plan comportant un certain nombre de points et notamment des engagements financiers sur 3 ans pour assurer une contribution au redressement financier, mais également assurer des dotations compatibles avec l'évolution de ces clubs au niveau des championnats nationaux. Il fallait réfléchir à la fois dans l'urgence des chiffres qui vous ont été annoncés plus haut mais également dans la perspective, et c'est pourquoi nous avons pris en compte ces deux problématiques.

Par ailleurs, la question de la formation est largement posée par tous les clubs de haut niveau, aussi bien formation professionnelle que formation individualisée des sportifs et ceci grâce à un travail de fond sous la conduite de la Région. Alors quelles peuvent être les bases de contractualisation de la Ville avec les clubs ? Des financements publics sous forme de subventions en direction des structures amateurs, associatives de manière à ce qu'elles ne soient pas remises en cause par les aléas -on va diredes résultats et voire des finances de l'élite et notamment des professionnels et des sociétés anonymes.

D'autre part, il est bien entendu du devoir d'une ville de maintenir son appui au secteur élite éventuellement sous forme de sponsoring public avec des achats de prestations. A ce propos, il existe actuellement une structure adaptée au niveau du BRC et il est vraisemblable qu'il faudra réfléchir avec d'autres clubs à l'avenir sur le mode de structuration des clubs.

Enfin il est important d'identifier un projet interne de formation sportive et d'implication des clubs au niveau de la formation professionnelle éventuellement sous forme mutualisée. Pour cela, je dirais que ce que nous proposons également, c'est un dispositif de suivi et de contrôle de la gestion des clubs, «un marquage au short» des clubs alors que jusqu'à maintenant on évoluait plutôt sur un marquage de zone et que parfois effectivement on avait tendance à laisser filer certains attaquants.

Donc aujourd'hui les subventions annuelles et leur versement régulier devront être soumis à un certain nombre de conditions. Notamment le club présentera un budget prévisionnel et des documents financiers qui devront être validés par les collectivités locales avant d'être transmis aux instances fédérales chargées du contrôle de gestion. Bien entendu, au cours de l'exercice, le club devra produire des documents financiers et comptables exigés par les collectivités et figurant au contrat : les bilans, les annexes financières, etc. et bien entendu qui dit contractualisation, qui dit présentation de documents dit également en cas de non-respect de ces engagements, possibilité de suspendre ou d'annuler suivant les cas le versement d'une subvention et ceci pourra éventuellement nous amener à proposer des versements trimestriels plutôt que mensuels comme c'est le cas aujourd'hui.

Bien entendu, ce dispositif qui n'est pas encore tout à fait écrit noir sur blanc devra faire l'objet d'une concertation avec les clubs mais également avec les instances fédérales et bien entendu aussi avec les autres collectivités et ceci nous amènera à en reparler au cours d'une autre séance du Conseil Municipal. L'idée de ces contrats de développement sportif, c'est bien entendu de les conclure pour les trois saisons à venir et puis d'y faire apparaître des avenants annuels établis au début de chaque saison sportive pour tenir compte éventuellement de situations particulières et notamment l'évolution à un niveau différent du club, de l'équipe élite notamment.

Quels sont les engagements financiers de la Ville ? Actuellement l'aide totale de la Ville est d'environ 1 206 K€ nets (hors redevance de 60 K€ d'utilisation des équipements sportifs par le BRC). Pour les trois saisons à venir, 2005-2006, 2006-2007, 2007-2008, la Ville s'engagerait à un financement annuel maximal net de 1 300 K€. Pour cela donc on tiendrait compte des structures associatives, du secteur amateur et notamment de l'évolution des équipes jeunes et des seniors autres que l'élite et notamment évoluant dans des championnats nationaux. Nous aurions également une relation avec les clubs pour tenir compte du niveau de l'équipe élite pour chaque saison. Et enfin, bien entendu dans ces financements, est pris en compte et c'est important, le plan d'apurement sur 3 ans des déficits actuels. Vous avez dans le rapport un détail financier des différents engagements.

Il s'agit donc ce soir d'adopter le principe général de ces contrats de développement sportif, d'autoriser le Maire à signer les contrats et les avenants annuels et puis d'attribuer les subventions qui permettront la préparation au titre de l'avance sur dotation pour 2005-2006. Je vous remercie.

M. Benoît CYPRIANI: Je pense qu'en préambule on aurait gagné à analyser séparément, si je peux me permettre cette remarque, l'apurement des dettes et la révision des contrats d'objectifs. Je pense que si l'apurement des dettes est urgent effectivement, il est donc important qu'on le voie aujourd'hui, la révision des contrats d'objectifs est un peu plus discutable et ça aurait nécessité peut-être un peu de réflexion. Ce n'est pas la première fois qu'on les révise ; normalement les contrats d'objectifs devraient quand même être faits pour durer et chaque fois qu'il y a quelques anicroches on les revoit, donc je ne sais pas si c'est vraiment une bonne chose.

D'autre part, on met tous les clubs dans le même panier, dans la même délibération alors que la situation est différente, Patrick l'a rappelé tout à l'heure. Autant nous, nous sommes prêts à soutenir les clubs du hand féminin et masculin, autant nous sommes très perplexes vis-à-vis des déficits récurrents et des problèmes lourds du BBCD et du BRC. Dans cette intervention je vais me concentrer sur ces deux clubs qui posent quand même vraiment problème.

Quatre arguments pour accepter cette délibération nous ont été proposés au cours des différentes discussions et je vais les reprendre un par un. D'abord on nous a dit que le déficit, les clubs n'en étaient pas responsables, à chaque fois on nous dit que c'est l'ancien Président. Pour le BRC en plus on nous dit que c'est aussi la faute à l'ancien entraîneur qui a eu un salaire un peu élevé depuis l'accession en deuxième division. Je ne voudrais pas faire un procès d'intention vis-à-vis des présidents actuels qui sont certainement de très bonne volonté mais ce que je constate c'est que quand les présidents sont en place on n'entend que des louanges à leur propos et quand ils s'en vont on en entend dire pis que pendre, donc j'invite les présidents actuels à rester en place parce qu'après ça risque de...

- **M. LE MAIRE:** Je me permets de te dire que je n'ai jamais porté de jugement sur les présidents.
- M. Benoît CYPRIANI: Je parle de la presse principalement bien sûr.
- M. LE MAIRE: Ce n'est pas la presse qui fait ...
- M. Benoît CYPRIANI: Non mais c'est l'opinion publique, la presse entre autres. Donc on nous demande de remettre systématiquement les compteurs à zéro, je suis un peu étonné qu'une structure avec un conseil d'administration dépense l'argent qu'elle n'a pas, se sépare de son président et puis ensuite vienne demander de l'argent. En fait, il suffit que le président s'en aille pour que la structure retrouve sa virginité et je trouve cela un petit peu trop simple. Je pense que les structures devraient assumer leurs erreurs et pas seulement les reporter sur le président.

On nous a dit aussi : si vous laissez tomber les clubs de haut niveau, c'est la mort du sport amateur, je ne l'ai pas entendu ce soir mais ça a été dit fréquemment même en Conseil Municipal et puis on peut prendre comme exemple la manifestation des jeunes devant le Conseil Général après la décision du Président de ne pas apurer les déficits. Donc c'est une assertion qui est tout à fait inexacte parce que les subventions aux clubs amateurs sont maintenues, personne ne les discute et chacun a convenu qu'il y avait là une certaine démagogie et une manipulation des enfants.

En troisième argument, on nous a dit que les clubs sont moins bien soutenus à Besançon qu'ailleurs, donc il faut faire un effort, il faut remonter le niveau de nos interventions, de notre soutien. C'est faux pour le basket puisque c'est le deuxième club de France en terme de budget, c'est faux pour l'équipe de handball féminin et c'est peut-être vrai pour le BRC mais ce n'est pas parce que le BRC est moins soutenu qu'un autre club d'une ville équivalente que ça l'autorise à faire des déficits. Ce n'est pas parce qu'on a moins d'argent que les autres qu'on doit en dépenser autant.

D'autre part pour le sport en général en 2003 -j'ai des statistiques de 2003 seulement, je vous prie de m'excuser- à Besançon on a dépensé 99 € pour le sport par habitant, ce qui était mieux que Dijon pour lequel c'était 89 €, et si on compare à 45 grandes villes, on est «pile» au milieu, on est 23 ème sur 45 grandes villes donc on ne peut pas dire qu'on ne soutienne pas le sport et le sport de haut niveau dans ce soutien représente 60 %, ce qui n'est pas négligeable.

Est-ce qu'il faut en donner plus, est-ce qu'il faut suivre l'inflation? En 20 ans, l'aide des communes au sport a été multipliée par 5, c'est-à-dire 2,5 fois plus que l'inflation. Moi je pense qu'on est en train d'assister à la formation d'une bulle comme il y en a eu dans d'autres secteurs de l'économie et je ne suis pas sûr qu'on doive participer à la formation de cette bulle.

Dernier argument qu'on nous donne pour faire accepter cette délibération, c'est de dire cette fois c'est la dernière fois qu'on nous demandera de l'argent ou en tout cas qu'on acceptera d'en donner, les prochaines fois les déficits des clubs devront être pris en charge par les clubs ou ils devront se débrouiller, ce n'est pas nous qui donnerons. Je suis un petit peu sceptique d'abord parce qu'on ne connaît pas encore l'ampleur totale des déficits, en tout cas en ce qui concerne le basket où on entend que tout ca a triplé en 15 jours d'après ce qu'on lit dans les journaux, l'information étant par ailleurs un petit peu difficile à obtenir. Le BRC a un redressement fiscal estimé à 160 000 € qui n'est pas inclus dans l'équilibre budgétaire actuel. Je crois qu'officiellement on ne le connaît pas encore mais c'est quelque chose qui va un peu plomber son budget quand même pour l'année prochaine. Donc on peut dire que dès maintenant le basket et le BRC partent un petit peu «plombés», à mon avis. On pourra peut-être me contredire bien sûr. On nous dit pour qu'il n'y ait pas de souci les autres années qu'on va vérifier les comptes régulièrement. C'est vrai, on peut vérifier les comptes, Patrick l'a dit, on peut demander un budget prévisionnel à valider par la Ville, des bilans réquliers, les annexes financières, etc. c'est vrai sauf que les clubs, s'ils ne veulent pas jouer la franchise ne la joueront pas. Ils peuvent nous raconter ce qu'ils veulent, on n'a aucun moven de vérifier, aucune garantie. Si on avait des movens de vérifier et des garanties possibles, on n'en serait pas là. Je vous rappelle quand même la teneur de la délibération du 18 décembre 2003 où il s'agissait de voter une subvention exceptionnelle de 100 000 € pour le BRC, le soutien de la Ville étant assorti de trois exigences, premièrement un contrôle des comptes du club association et société lors d'une réunion mensuelle, deuxièmement la présentation annuelle d'un audit comptable. Troisièmement la présentation dans les six mois d'un projet de développement sportif du club incluant notamment la création d'un centre de formation. Je n'ai pas l'impression qu'on ait beaucoup évolué sur l'ensemble de ces points et c'est pour cela quand même qu'on est un petit peu inquiet aujourd'hui.

Je rappellerai sans vouloir être cruel que le BRC a fait l'objet d'une enquête judiciaire menée par le Procureur de la République en novembre 2004 à propos du budget prévisionnel qui avait été mis au point en mai 2003. Toujours selon la presse, il y avait des mensonges écrits, il y avait deux fausses factures, il y avait de nombreuses manœuvres grossières mais comme l'escroquerie n'était pas pénalement caractérisée et que personne n'avait déposé de plainte, le dossier avait été classé sans suite. D'ailleurs on pourrait se demander pourquoi la Ville à cette époque n'a pas déposé plainte.

M. LE MAIRE: Benoît, fais attention à ce que tu dis, c'est pour toi.

M. Benoît CYPRIANI: Je cite ce que j'ai lu dans la presse.

M. LE MAIRE: Tu viens de parler d'escroquerie, je te demande de faire attention à ce que tu dis.

M. Benoît CYPRIANI : C'est exactement ce qui est écrit dans la presse : l'escroquerie n'était pas pénalement caractérisée, donc ça veut dire que ce n'était pas une escroquerie au niveau pénal.

Qu'est-ce qui va se passer maintenant ? Ce qui est à craindre c'est qu'on nous représente la note dans un ou deux ans en disant c'est ça ou la mort du sport bisontin. On sera encore plus près des échéances municipales qu'aujourd'hui et le non qu'on aurait pu donner aujourd'hui, on le dira certainement beaucoup plus difficilement à ce moment-là. Je rappelle que fin mai on avait annoncé une aide au déficit du BRC de 140 K€ soumise à 4 conditions dont 2 n'ont pas été remplies : le maintien en national et la participation des autres collectivités. Donc ces deux conditions n'ont pas été remplies et pourtant on va décider probablement aujourd'hui de participer quand même à l'apurement du déficit. Donc on ne fait pas toujours ce qu'on dit.

Pour conclure, je voudrais demander au nom du groupe des Verts que la délibération soit scindée afin que nous puissions nous prononcer sur les attributions de subventions au cas par cas et club par club, partant du principe que tous ne sont pas dans la même situation et nous n'aurons pas la même position comme vous l'avez compris pour l'ensemble de ces clubs. Je vous remercie.

M. LE MAIRE : Je te remercie. Juste deux petites choses : je ne peux pas laisser dire qu'il n'y a pas une information parce que la Municipalité à laquelle tu participes a été régulièrement informée, il y a donc d'autres sources d'information que la presse même si la presse est là pour informer et deuxièmement, autre élément pour la clarté du débat, quand on dit que le sport amateur ne tombe pas, je tiens à affirmer que si le BRC tombe, le club amateur tombe, les choses sont claires. On ne peut donc pas laisser croire que le BRC avec ses 600 gamins ne tomberait pas mais je dis cela pour la juste et totale information de notre assemblée, c'est la réalité.

Quant à la dissociation du vote, je n'y suis pas favorable car il s'agit d'un projet global puisque nous voulons traiter globalement le sport et sur plusieurs années, donc je crois qu'on votera globalement, en tout cas c'est ce que je proposerai.

M. Pascal BONNET: Monsieur le Maire, vous êtes confronté aujourd'hui à une situation d'urgence et vous nous demandez donc de voter dans l'urgence, principe que nous avons accepté déjà en tant que Bisontins attachés à l'ensemble de ces clubs et aussi conscients de l'engagement fort dont ont témoigné les dirigeants des clubs face à des situations qui, très souvent, n'étaient pas leur fait mais l'héritage d'un passé que certains semblent analyser à leur manière mais qui n'est pas en général de la responsabilité des dirigeants actuels.

D'autre part, en particulier s'agissant du BRC, on a entendu, on a vu le soutien intense de la population bisontine malgré des conditions difficiles et en tant que Bisontins on ne peut qu'y être sensibles. Au-delà de ça, il y a pour tous ces clubs l'ancrage dans la ville, dans les quartiers qui sera peut-être à améliorer et le rôle éducatif, le rôle de formation qui sera encore plus net avec ce projet de centre de formation mais aussi, bien entendu, un rayonnement international indiscutable pour l'ESBF, un rayonnement qui existe aussi pour les autres clubs. Je rappelle que certains exploits en Coupe de France du BRC ne sont pas si loin et peut-être plus modestement mais ça a trait à la formation, il y a eu récemment un tournoi des villes jumelées ici que le BRC a gagné avec ses jeunes dans un contexte difficile. Tout ça en tant que Bisontins on ne peut que le savoir, le reconnaître et en conséquence accepter ce vote dans l'urgence.

Mais au-delà des Bisontins nous sommes aussi des élus et en tant qu'élus on a des responsabilités à assumer. Et là je divergerai complètement de Benoît CYPRIANI sur le fait que c'est parce que ce vote de subventions en urgence s'accompagne de contrats de développement que nous pouvons d'autant plus dire oui parce qu'on n'est pas simplement dans une réponse à l'urgence, on est aussi dans une réponse qui s'inscrit dans un cadre précis, une rigueur annoncée, ce qui nous amène quand même à nous interroger sur ce qu'a pu être la rigueur de la Ville avant, mais on ne va peut-être pas engager le débat aujourd'hui, ce qui nous amène aussi à voir combien les contrats d'objectifs qu'on a soutenus un moment donné avaient peut-être perdu de leur crédibilité, et je rappelle que quand le BRC est passé en société, les contrats n'étant plus pertinents on est entré dans un autre cadre qui a quelque part pénalisé le club, donc

ces contrats de développement c'est quand même une réponse qui est peut-être un peu tardive mais qui a le mérite d'exister aujourd'hui.

Ceci dit, si aujourd'hui il y a une réponse dans l'urgence, il est évident qu'il faudra à froid qu'on puisse débattre, dans un autre contexte, des contrats de développement sans la pression de cette urgence qui, quand même limite un petit peu la possibilité de débattre d'autant qu'on a eu les documents c'est vrai depuis quelques jours ou quelques heures, que ce ne sont pas les meilleures conditions pour travailler même si vous avez été vigilant à nous informer bien avant le début du Conseil, ce que je souligne.

Voilà ce qui amène, dans ce contexte très précis d'urgence, avec quand même le cadre précis de ces contrats de développement et la réserve aussi de reparler à froid de ces contrats de développement, et je pense que la commission y travaillera avec l'ensemble des élus membres de cette commission des sports, le groupe UMP-MPF à voter oui ce soir. Je vous remercie.

Mme Marie-Odile CRABBÉ-DIAWARA : La proposition qui nous est faite s'appuie en partie sur une argumentation qui paraît simple mais qui ne me paraît pas suffisante. La Ville financerait ses clubs sportifs de haut niveau de façon moins importante que d'autres villes, donc il nous est proposé de revoir les budgets alloués, ce qui dans un premier temps permettra de combler les déficits lors de la première année, puis de donner le financement en rapport avec le niveau espéré les années suivantes. Et ce financement sur les années suivantes est en fait à la même hauteur que celui qui permet de combler les déficits accumulés sur plusieurs années. Ce raisonnement me gêne un peu, le fait de combler les déficits la première année et ensuite de maintenir le même niveau de financement.

Il y a quatre ans, en 2001, ces mêmes clubs nous faisaient nourrir beaucoup d'espoir avec un budget qui était très largement inférieur à celui qui est proposé ici dans la durée. Depuis, on a une valse de présidents, de joueurs, d'entraîneurs, on a des dépenses cachées, retrouvées, un centre de formation créé sans être financé et tout ça, on nous demande en partie de le cautionner puisqu'on nous demande en partie de le payer. Par ailleurs, le montant du financement proposé est calculé par référence à un budget moyen global, en tout cas c'est ce qui nous a été expliqué mais la structure de ce budget moyen est totalement inconnue, en particulier quelle est la part des salaires dans ce budget, quelle est la part des avantages en nature réelle ou déclarée ? Pour beaucoup, les citoyens ne rêvent plus devant les sommes versées à certains acteurs de ce monde du business, ils protestent et nous leur devons la transparence. Par ailleurs, il est proposé de créer une structure mutualisée pour accompagner les sportifs, en particulier dans leur cursus professionnel. L'idée est intéressante à la fois par le fait de rassembler sur cette problématique les clubs tous ensemble et aussi par l'affirmation claire qu'on peut pratiquer un sport de haut niveau sans en faire son métier.

Je me demande toutefois pourquoi les moyens existants actuellement ne permettent pas d'arriver au même but et si les raisons en ont été analysées, quel est l'intérêt, qui a intérêt à créer une structure de plus ? J'admets tout à fait qu'une réflexion en profondeur ait été menée et j'en remercie l'Adjoint et le service. Je conviens que nous avons besoin de ces sportifs pour beaucoup de raisons qui ont été rappelées ici. Toutefois en l'état actuel du dossier, je trouve qu'il n'y a pas suffisamment de visibilité sur les montants qu'une collectivité doit verser pour un fonctionnement qui corresponde à l'image que je me fais du sport et beaucoup d'autres avec moi. Je ne suis pas tellement persuadée que nous avons en main tous les outils qui nous permettent d'exercer un contrôle régulier et fiable sur la situation financière de ces clubs, donc je continue à m'interroger.

Mme Nicole WEINMAN: Vous n'êtes pas surpris je pense de me voir intervenir sur ces dossiers qui me tiennent à cœur depuis de nombreuses années. Des réactions un petit peu à chaud d'abord sur le dossier que je trouve bien sûr intéressant, votre propos préliminaire à vous et à Jean en début de Conseil m'a un petit peu inquiétée puisque vous qualifiez ce point d'ordre du jour d'urgent...

M. LE MAIRE: J'ai déclaré l'urgence.

Mme Nicole WEINMAN: Voilà vous avez déclaré l'urgence et Jean rappelait que Talleyrand disait que l'urgence c'était déjà reconnaître que c'était trop tard, donc j'espère qu'on va agir à point et pas forcément trop tard. Ce qui me choque dans les interventions des uns et des autres, c'est quelquefois la

méconnaissance de ce qu'ont fait les uns et les autres, par exemple quand Benoît dit, et je pense qu'il le fait en toute bonne foi, que le BRC n'a pas fait face aux engagements qu'on lui avait demandé de prendre en 2002 notamment en matière de projets professionnels, projets de club. C'est faux parce que l'idée de mutualisation, le projet de structure mutualisée d'accompagnement professionnel c'est un gros travail de Sylvain MATRISCIANO aussi au club. C'est un peu dommage d'entendre dire aussi qu'il y a 99 € par habitant consacrés au sport, je voudrais quand même qu'on sache que ce n'est pas uniquement à ces 4 clubs et que dans ces 99 € il y a aussi des rénovations de structures qui étaient indispensables. Il faut relativiser les choses.

Sur ce dossier lui-même, d'abord je suis un petit peu surprise dans sa présentation. Je sais bien qu'on n'est pas là pour donner des bons points ou des mauvais points aux clubs, ce n'est pas le but, je pense qu'on avait 4 clubs de haut niveau et que la volonté affichée ici par la Municipalité et apparemment par les groupes d'opposition de les soutenir est normale même si on peut dire que ce n'est pas foncièrement le rôle d'une collectivité que de soutenir ou de combler les déficits des clubs. Toujours est-il que dans la présentation des choses, on voit que ce qui manque quand même pour notre information complète, ce sont les budgets globaux de chaque club parce que l'ESBF par exemple, que j'ai soutenue et je pense que Vincent FUSTER le rappelle depuis longtemps, l'ESBF comme une équipe féminine de hand haut niveau c'est à peu près 450 ou on va dire 500 000 € de budget par an. Quand on relativise finalement leur déficit à hauteur d'un budget global, puis leur aide parce que quand même les filles et tant mieux pour elles, ont à peu près 360 000 € d'aide entre le sport amateur et le sport élite, si on leur amène un budget global on va dire de 500 000 € ce n'est pas mal. Si on ramène la même aide finalement au BBCD par rapport à leur budget global, il y a quand même un bel écart et je mesure par exemple que l'effort financier pour le BBCD d'accompagnement au déficit est de 30 000 € supplémentaires. Est-ce qu'on est content ? Je ne sais pas, surtout quand on sait que les 105 000 € annoncés sont faux même si on nous dit que ce sont des déficits connus. On sait bien, même si M. PAPIN, anciennement président, avait présenté ces déficits-là, aujourd'hui qu'on est loin de ce montant-là. Alors quand pudiquement on dit c'est 105 000 € et des difficultés de trésorerie, l'un dans l'autre ça fait 250-300 000, 255 000 €, on voit bien qu'avec 30 000 € ça sera très difficile de combler ce déficit-là.

Cette prospective à trois ans, c'est bien de donner à chacun des clubs la possibilité de se projeter un petit peu plus avant et de mieux prévoir à la fois leurs recrutements et leurs moyens mais je me dis que les 105 000 € vu les difficultés de trésorerie du BBCD avec ce qu'on leur donne aujourd'hui, ça ne leur fait pas payer leurs joueurs dans 15 jours, alors c'est bien de pouvoir voir, et je pense que pour les 3 autres clubs c'est pareil, à 3 ans ce qu'on va leur donner mais si on en reste là, le BBCD n'existera plus dans 15 jours. La contractualisation club/Ville c'est bien aussi parce que c'est vrai qu'on a le droit d'avoir des exigences par rapport aux clubs qu'on aide.

Alors le fait de faire cette commission de contrôle évidemment c'est un plus mais vous savez comme moi, Monsieur le Maire, que quand on vous annonce 105 000 € de déficit et que vous découvrez 250 à 300 000 €, 15 jours après, ça ne remet pas en cause la bonne foi de ceux qui accompagnent les clubs et je pense au président, à l'entraîneur, au club affaires qui font vraiment tous leurs efforts pour essayer d'amener leur quote-part et leur pierre à l'édifice mais on se dit que si on n'est pas à l'intérieur de la structure et directement au CA, quelle transparence pouvons-nous avoir de la gestion des clubs ? Aucune. On a vu par le passé la différence entre ce qu'on annonce, ce qu'on promet et ce qu'on a. On en a fait même les frais parce que vous allez pouvoir apporter la précision : la Ville avait commandé en septembre un audit sur ces équipes. Nous personnellement, nous ne l'avons pas eu cet audit alors je ne sais pas combien il a coûté. Enfin on a eu le résultat parce qu'il est maintenant sur la place publique, tout le monde en a entendu parlé même si nous, en tant qu'élus, en tout cas groupe d'opposition, n'avons pas été destinataires du résultat de cet audit. Or cet audit demandé en décembre, dont la Ville a eu les résultats en février et les clubs ont été destinataires en avril, projetait par exemple pour le BBCD, c'est quand même miraculeux, je suppose que pour les autres clubs c'est pareil, à la fin de la saison donc en juin un solde positif d'à peu près 50 000 €, bravo, très bien. On en est où aujourd'hui ? Aujourd'hui on est à 250 000 € de déficit. L'audit, comment est-il réalisé? La personne qui en est chargée va voir les gens ou n'y va pas mais je ne crois pas qu'elle y soit bien allée. C'était qui ? Une société de Vaulx-en-Velin : ACTIS CONSEIL, sûrement compétente par ailleurs mais qui a montré ici toutes ses limites. Ces sociétés-là ont quand même aussi une responsabilité, ne serait-ce que civile, et quand on peut arriver à de tels écarts de prévision, peut-être que ses responsables se sont basés sur des chiffres qu'on leur avait donnés, mais alors qu'ils annoncent un résultat positif probable à hauteur de 50-60 000 pour le BBCD, dans le même temps, le BBCD envoyait à la ligue un document comptable obligatoire qui prévoyait un déficit à hauteur de 140 000 €. Cherchez l'erreur ! Je ne comprends pas comment on peut accepter un résultat pareil. Je crois qu'un professeur, n'importe quel élève lui rendrait un devoir comme ça, il lui jetterait à la figure. Je pense que, nous, collectivité, on a aussi le devoir de mettre des sociétés face à leur travail et à leur responsabilité. Je pense que là, moi, Ville de Besançon, je demanderais à cette société de rembourser purement et simplement l'étude, au moins, ce serait toujours ça.

En dehors de ce décalage, j'ai peur qu'on mette «un emplâtre sur une jambe de bois», je souhaite me tromper mais je le crains. Il y a quand même un paradoxe entre la volonté qu'on affichait tous de vouloir développer des structures sportives de haut niveau et le niveau de soutien parce que Patrick faisait remarquer tout à l'heure qu'on est passé d'une aide au sport, à ces équipes de 1 200 K€ à 1 300 K€, ça fait 100 000 € d'écart pour 4 clubs, 100 000 €. Si on prend le rapport des Vaîtes qui est passé un peu plus tôt, on paie 450 000 € d'études, première et deuxième phases et là on va allouer 100 000 € de plus, de boni pour 4 clubs qui sont en train de mourir. Alors on fait le parallèle entre la volonté d'offrir des structures propres, neuves, efficaces, efficientes et puis peut-être la non volonté de porter un sport de haut niveau. Je sais que la volonté d'accompagnement au sport et la politique de la ville là est qu'on souhaite vraiment, ne serait-ce que pour l'exemple, encourager les jeunes à faire du sport à Besançon. On le lit depuis des années mais c'est vrai qu'une équipe au-dessus, ça resterait un exemple et une motivation supplémentaire pour les jeunes, c'est vrai qu'il n'y a peut-être pas la place pour 4 équipes et c'est ce qui nous ennuie beaucoup mais encore faut-il le dire et peut-être faut-il choisir mais à partir du moment où...

M. LE MAIRE: Vous choisissez quoi?

Mme Nicole WEINMAN: Je ne suis pas Maire.

M. LE MAIRE: Ça, c'est facile!

Mme Nicole WEINMAN: En tout cas, je ne choisirais pas le hand seul par rapport aux autres. Je pense que c'est vrai que le foot est un sport populaire. On a vu qu'il arrivait à un haut niveau.

M. LE MAIRE: Ce n'est pas le foot, ce n'est pas le basket, alors c'est qui ?

Mme Nicole WEINMAN: Mais le basket est arrivé à un niveau encore supérieur.

M. LE MAIRE: Alors ce n'est pas le foot, ce n'est pas le basket, donc c'est le hand qui est en trop?

Mme Nicole WEINMAN: Mais ce sera votre choix Monsieur le Maire. A partir du moment où on a 4 équipes en difficulté, est-ce qu'on les sort de là complètement ou est-ce qu'on ne le fait pas ? C'est tout.

M. LE MAIRE: Habituellement, je vous suis mais votre raisonnement là est assez contradictoire. Je ne peux pas vous laisser dire que 30 000 € est un emplâtre sur une jambe de bois parce que si c'est le cas il ne faut pas le faire. Vous êtes en train de dire : «à la limite, il ne faut pas le faire». Je voudrais quand même vous dire que j'ai rencontré ceux qui vont reprendre le club certainement, le futur président, l'expert comptable, des membres du club affaires et autres qui sont des gens fort sérieux et que vous connaissez me semble-t-il et qui sont parfaitement au courant de ce que nous leur proposons qui, s'ils s'engagent entre autres au niveau du club affaires, au niveau de la présidence de ce club, c'est qu'ils considèrent que l'aide de la Ville est une aide convenable. Vous savez très bien, il me semble que vous devriez le savoir, que le budget étant suffisant, leur ambition est de bâtir une équipe de ProB avec un budget un peu moindre et pouvoir donc maintenir cette équipe ProB. Mais si vous nous dites que notre aide est un emplâtre sur une jambe de bois, à ce moment-là il faut laisser tomber le basket. Je sais que ce n'est pas votre choix mais c'est le résultat de la démonstration que vous venez de faire et qui, pour une fois, me plonge un peu dans la perplexité. Nous avons la volonté de faire un plan global, c'est pour cela que je ne veux pas dissocier, ce n'est pas un problème de personne, c'est un plan global. Alors quand vous dites après on donne 450 000 € d'études pour les Vaîtes, on va faire 2 500 logements, on va construire le Besançon de l'an 2020, regardez ce qu'est 400 000 par rapport à 100 000 en plus au sport de haut niveau, ce ne sont pas du tout les mêmes choses, il ne faut pas comparer. Quand vous faites des démonstrations en disant presque qu'on donne trop au hand par rapport à ce qu'on donne au basket, ce ne sont pas des comparaisons à faire. Quand vous dites qu'il faut en supprimer un et que c'est du ressort du Maire,

Madame WEINMAN, vous ne nous avez pas habitués à ce genre de chose. Vous savez très bien que ce n'est pas comme cela que se posent les problèmes.

Mme Nicole WEINMAN: Monsieur le Maire, je crois que vous m'avez mal comprise.

M. LE MAIRE: Alors précisez ce que vous venez de dire.

Mme Nicole WEINMAN: Quand je vous dis qu'on annonce un déficit de 1 288 000 € pour le BRC par exemple, un déficit de 105 000 € pour le BBCD, un déficit de 211 000 € pour l'ESBF, un déficit de 63 000 € pour l'ESBM, quand on rapporte ces montants-là au budget général, cherchez l'erreur. Est-ce qu'on essaie de traiter tous les clubs de manière équitable ? Ça me semblerait un peu logique. Je pense qu'il faut que la participation soit au moins lue comme étant de la même bonne volonté, c'est tout.

M. LE MAIRE: Madame WEINMAN, je soumets une proposition ce soir à l'assemblée. Cette proposition est parfaitement connue des clubs, de tous, y compris le basket, ensuite chacun se déterminera par rapport à cela. Si vous ne voulez pas la voter, vous ne la votez pas.

M. Jean ROSSELOT : Monsieur le Maire, pour moi qui suis à votre égard assez souvent critique, je vais en commençant vous remercier quand même de nous avoir associés d'emblée, dès le début, à travers votre Directeur de Cabinet, à la réflexion, au problème de cette semaine de tous les défis, il faut reconnaître. Très brièvement, bien que n'ayant pas eu le privilège d'assister aux négociations, je dirai tout simplement que ces contrats de développement sportif me paraissent renouveler sur des bonnes bases le partenariat entre la Ville et le sport.

J'ai bien entendu mes collègues, Nicole WEINMAN, Benoît CYPRIANI, Patrick BONTEMPS aussi bien sûr et Pascal BONNET bien entendu et d'autres, mais le sport est tellement consubstantiel à la vie de la cité que si nous ne le soutenons pas globalement comme vous l'avez dit, je suis d'accord, on peut craindre des réactions en chaîne négatives, défavorables à l'ensemble de la jeunesse et du sport dans cette ville.

Par ailleurs la forme de ces nouveaux contrats, les obligations réciproques qu'ils génèrent d'une part et la création de cette structure de formation sous l'égide de la Région sur laquelle il faudrait qu'on ait un peu plus d'information plus tard me paraissent, disons-le de bon augure alors tenons-nous y et puissent les clubs se conformer vraiment à leurs engagements et prendre un nouveau départ. Comme l'a dit Pascal BONNET, c'est la raison de notre vote positif.

M. LE MAIRE: Merci Cher Monsieur ROSSELOT. Je n'ai pas compris, Nicole WEINMAN, si vous allez voter pour ou contre? Vous allez voter pour. Merci

Mme Martine BULTOT: Je voudrais faire quelques remarques concernant le BRC, que ce soit en octobre 2002, en février 2003 ou en décembre de la même année, j'étais intervenue dans cette enceinte pour demander quelles étaient les garanties prises par la Ville face à des investissements qui somme toute pouvaient tout à fait trouver à s'employer ailleurs. Dans l'euphorie de la montée en ligue 2, c'était à l'époque la question à ne pas poser. Chacun ici de façon très majoritaire déployait son énergie pour décliner les retombées dont allait bénéficier Besançon. Jean-Loup COLY indiquait qu'il n'y avait aucune raison d'avoir peur puisque les contrats d'objectifs ne pouvaient plus s'appliquer en cas de passage en société pour les clubs professionnels et que les subventions directes n'étaient plus autorisées. Depuis, nous avons dû nous faire à l'idée que la roue avait tourné dans un sens inattendu à tel point qu'il est aujourd'hui encore, comme le montre le questionnement de nombreux élus ici ce soir, difficile de s'y retrouver. Pourtant en décembre 2003, nous avons eu à nous prononcer sur une subvention exceptionnelle à l'Association BRC Foot, la ligue ayant pris une décision rétrogradatoire à titre conservatoire. On a fait de nouveau un beau et long débat au sein de ce Conseil Municipal et finalement cette subvention a été votée sans que, semble-t-il, nous ayons été plus exigeants quant au contrôle. Vous me direz que je mélange peut-être un peu l'Association BRC Foot et la Société Anonyme BRC SA mais au fond qu'importe car finalement les sommes sont toujours sorties de la poche du contribuable bisontin.

Il y a eu aussi toutes les questions de personnes qui auraient dû nous alerter, notamment certaines mises en cause conduisant à des démissions sans parler des salaires, primes et notes de frais conséquentes en particulier pour un ex-entraîneur. Ce serait intéressant de les porter à la connaissance du public pour que l'amateur de foot puisse se rendre compte de certains excès qui ne devraient pas avoir lieu dans une profession qui se veut exemplaire pour notre jeunesse. Il faut rompre l'opacité et rendre transparente aux yeux du grand public la gestion des clubs. De toute façon, maintenant chacun peut constater à quel point pour ce club nous sommes tombés bas et effectivement il est temps de changer de politique sous peine de mettre en péril les jeunes générations qui veulent pratiquer ce sport localement.

J'ai particulièrement apprécié Monsieur le Maire votre engagement sur ce dossier d'autant plus difficile que la crise s'est étendue à d'autres clubs de haut niveau au point de se demander, je pense que la question restera posée, de savoir si dans une ville de 120 000 habitants il y a place pour 4 clubs de haut niveau. J'ai apprécié la disponibilité de M. l'Adjoint BONTEMPS qui n'a pas hésité à passer trois heures tard le soir pour expliquer le principe des contrats de développement sportif à notre formation politique.

Ce dossier que vous proposez au vote est le résultat d'un très gros travail, d'un certain nombre de débats dans notre majorité, de rencontres avec les différents partenaires possibles. Malgré les critiques passées et les réserves que je peux encore avoir, j'ai personnellement envie d'être solidaire. Entre une situation idéale et celle dans laquelle nous nous débattons, il y a une synthèse que je pense vous avez trouvée avec votre Adjoint, le service des sports et la Direction Générale des Services. Je voterai donc ce rapport car je pense que c'est important pour un certain nombre de jeunes que le BRC et le club repartent d'un bon pied en espérant que la crise sera salutaire.

M. LE MAIRE: Merci Martine de cette confiance.

Mme Lucille LAMY: Les membres de la société civile de la majorité municipale tiennent à exprimer leur soutien au sport de haut niveau à Besançon en même temps que leur souci de l'utilisation équitable de l'argent public à destination de l'ensemble des sports sur la ville. Si nous suivons les dispositions prises aujourd'hui pour aider les clubs financièrement mais aussi pour avoir un vrai droit de regard sur leur gestion, nous serons attentifs au contenu des contrats de développement sportif qui devront traduire dans les faits les engagements pris aujourd'hui afin d'éviter les situations d'urgence comme celle que nous avons à traiter actuellement et nous tenons à redire notre constante attention à répondre au mieux aux besoins qui permettent d'améliorer la qualité de vie de l'ensemble des habitants de Besançon. Je vous remercie.

M. LE MAIRE: Je te remercie Lucille, merci de ta confiance.

Mme Annie MENETRIER: Monsieur le Maire, chers collègues, nous avons examiner les subventions des 4 clubs sportifs de haut niveau ce soir. Ce dossier particulièrement délicat nous amène à faire plusieurs observations.

La situation difficile que traversent nos clubs se retrouve partout en France et dans tous les sports. La médiatisation du mouvement sportif a abouti à un développement exponentiel des structures et des moyens financiers engagés. Désormais la réussite sportive est souvent conditionnée et presqu'exclusivement par les critères financiers, un budget important étant souvent indispensable pour espérer réussir une saison. Et par là même les sommes engagées, les retombées espérées mettent une pression terrible sur les sportifs en terme de résultats, une pression que vivent parfois très mal des hommes et des femmes qui peuvent être tentés par le dopage pour obtenir des résultats. C'est d'ailleurs pour s'attaquer à ces dérives financières de dopage que Marie-Georges BUFFET alors Ministre de la Jeunesse et des Sports s'était battue pour la mise en place d'un système de répartition des droits télévisés du football en direction des clubs amateurs et d'autre part par la création d'une agence de contrôle anti-dopage efficace.

A l'heure où par exemple le football français demande des sommes énormes en droits de retransmission télévisée, il nous paraît injuste que les clubs en difficulté n'aient comme unique solution que de se retourner vers les collectivités territoriales. Nous pensons que c'est aussi aux fédérations qui savent être exigeantes vis-à-vis des infrastructures d'assumer en partie les déficits des clubs.

Enfin concernant les subventions en elles-mêmes, nous avons la désagréable sensation de revivre le débat concernant le BRC à la fin de l'année dernière avec cette fois un élargissement du problème à l'ensemble des clubs de haut niveau de Besançon. A l'heure actuelle, la Ville peut donner l'impression de toujours donner plus aux clubs déficitaires et de ne pas soutenir la gestion des autres clubs qui à tous les niveaux font des efforts pour maîtriser leur budget. Il nous paraît désormais nécessaire de mettre en place un dispositif contraignant pour tous les clubs afin de tendre vers une bonne gestion financière de ceux-ci, à savoir l'attribution des subventions de l'année N+1 doit être liée à la certification des comptes équilibrés de l'année en cours. En cas de déficit, nous proposons d'interdire l'attribution de subventions exceptionnelles et éventuellement aller jusqu'à la baisse de subventions de l'année suivante en cas de mauvaise gestion manifeste, l'objectif étant d'obtenir le respect des prévisions budgétaires des clubs ; les dirigeants comme on le demande aux joueurs d'ailleurs, doivent être exemplaires en terme d'image.

Bien entendu, nous savons que le sport de haut niveau a toute sa place à Besançon car il participe au rayonnement de notre ville et permet la promotion des clubs amateurs mais cela ne doit pas se faire à n'importe quel prix ou avec une vision à court terme. C'est pourquoi nous approuvons les propositions qui nous sont faites ce soir, qui doivent garantir un nouveau type de partenariat plus rigoureux et concerté dans l'intérêt bien sûr de tous les sportifs et de tous les Bisontins. Je vous remercie.

M. LE MAIRE: Merci Annie. Je voudrais te dire que j'ai eu la chance de travailler avec Marie-Georges BUFFET, que c'était effectivement une grande Ministre et qu'elle a été très courageuse dans sa lutte contre le dopage et quand tu dis qu'il serait juste, lorsque l'on voit les sommes en jeu au niveau national avec les droits de retransmission, qu'une partie de cet argent soit utilisé par les fédérations et par les ligues pour venir en aide aux clubs qui sont en difficultés, je pense que tu as raison. Il y a un certain nombre de choses qui ont été faites, entre autres il se trouve qu'à l'époque, j'étais dans la commission avec Paulette et nous avons travaillé là-dessus avec Marie-Georges BUFFET mais je pense que c'est juste ce que tu dis, seulement une chose tout de même que je tiens à préciser, nous n'allons pas prendre un seul, je le redirai tout à l'heure en conclusion, mais alors pas un centime aux amateurs. Bien au contraire, nous allons continuer à augmenter les subventions aux clubs amateurs. D'ailleurs puisqu'on est dans les chiffres, je dis cela très amicalement à Benoît CYPRIANI quand il dit 99 € par habitant, si on fait le rapport sur 122 200 habitants, ca fait à peu près, j'ai fait faire le compte, 12,2 M€. Le sport de haut niveau ce soir c'est 1,3 M€. Cela veut dire que c'est 10,6 par rapport à cela donc on ne peut pas dire qu'on donne tout au sport de haut niveau. Non, on a encore eu des exemples ce soir, des associations entre autres de quartier qui avaient des difficultés. Effectivement on continue et on continuera à donner au sport amateur, on a besoin du sport amateur comme on va continuer à donner et tout ça par le biais des contrats d'objectifs qui ont toujours leur pertinence, au sport de haut niveau individuel. Mais c'est vrai que Marie-Georges BUFFET a fait un excellent travail, je peux en témoigner.

Mme Catherine COMTE-DELEUZE: Il y a au moins deux points sur lesquels je vous suis complètement, c'est votre dernière idée sur l'aide au sport amateur et puis celle de tout à l'heure sur le fait que les jeunes dans les clubs sont effectivement liés complètement à l'équipe élite, c'est clair et je l'ai suffisamment vécu avec les espoirs du BBCD. Par contre là où on peut peut-être s'interroger, c'est pourquoi certains sont choqués alors que la culture est régulièrement et majoritairement subventionnée, pourquoi dès qu'on subventionne le sport ça devient toute une affaire, c'est la première chose.

La deuxième chose sur laquelle je voudrais revenir parce que je crois que Mme WEINMAN n'a pas eu sa réponse, c'est savoir qui a été destinataire du fameux rapport de l'audit et combien il a pu coûter parce qu'apparemment il n'était pas si fiable que cela ?

M. LE MAIRE: Par rapport à l'audit que certains peuvent contester, le rapport est fiable. Il a été envoyé aux clubs. Si vous voulez le voir à titre de Conseiller Municipal, il n'y a pas de raison qu'on ne vous le donne pas, mais je suis sûr que vous l'avez eu. Quant au prix c'est 30 000 €. Mais on ne peut pas dire que dans l'audit, ils ont fait n'importe quoi. Je sais que certains le disent, j'ai déjà eu l'occasion de leur dire que je n'étais pas d'accord là-dessus mais je ne veux pas entrer dans ce type de polémique.

M. Bernard LAMBERT: Monsieur le Maire, comme l'ont dit avant moi Jean ROSSELOT et Pascal BONNET, c'est vrai que le document qui nous est proposé ce soir est tardif mais il a le mérite d'exister. Je l'ai analysé précisément et je l'ai relu deux fois pour bien percevoir je dirais la portée de cette délibération. Je dirais dans mon propos Monsieur le Maire que peut-être le débat aurait-il pu gagner en qualité et

peut-être aussi en précision si les aides accordées avaient été distinguées et qu'il y ait eu une proposition donc un vote séparé. Je crois que nous aurions gagné en richesse de précision et dans l'intérêt des différents clubs. Je trouve que le document présenté est honnête dans l'approche financière, mais là aussi et je rebondis un peu sur l'intervention de Mme WEINMAN, peut-être aurions-nous gagné en efficacité s'il y avait eu des éléments financiers plus précis pour apprécier l'importance des déficits, également l'importance des aides accordées pour corriger les impasses financières dans lesquelles se trouvent certains clubs. Je trouve néanmoins ce document cohérent avec l'histoire de nos clubs parce que nous en avons parlé tout de suite, c'est vrai qu'il faut préciser que Besançon est une ville sportive et que chaque club a une histoire et l'aide qui est apportée ce soir est intéressante pour ces derniers. Elle est cohérente avec l'histoire des clubs mais également avec l'engagement des formateurs, des dirigeants, des partenaires et aussi, Monsieur le Maire, cohérente avec les finances de la commune parce que faire plus c'était peut-être mettre à mal ce que vous considérez comme étant une réussite, la non augmentation de l'imposition annuelle.

Alors cette opération financière, Monsieur le Maire, est ce qu'elle est, mais elle est incomplète parce que nous ne donnons pas l'essentiel dans ce qui est fait, à savoir la portée éducative du sport et je crois que c'est un volet que j'aimerais développer mais très rapidement. C'est important de souligner que le sport est un vecteur éducatif indéniable, c'est souligner le mérite des éducateurs qui le savent, des familles qui sont sensibles aux efforts réalisés dans toutes nos structures. Il ne faut donc pas décevoir toutes ces volontés qui s'affirment et qui oeuvrent pour l'animation des quartiers, Pascal BONNET et Jean ROSSELOT l'ont rappelé, je m'associe bien sûr à ce qu'ils viennent de dire. Néanmoins, je ferai moi Monsieur le Maire quatre propositions. La première, c'est de faire un appel à la sagesse de certains de nos dirigeants pour mieux communiquer. Que le lundi matin, Monsieur le Maire, on dise telle équipe, tel joueur a mouillé le maillot, nous avons gagné bravo mais que se promène dans la presse un chèque de 70 000 € avec les commentaires que l'on connaît, je trouve que c'est un peu indécent pour le jeune qui voit la photo et aussi pour les bénévoles qui« rament» et quand je dis ramer, voyez le sens que je donne à mon propos.

La deuxième proposition, c'est l'accompagnement de la gestion financière. C'est écrit mais il faut le redire et peut-être aller plus loin parce que l'accompagnement pour moi c'est aussi la transparence et la transparence c'est : on met tout sur la table et la Ville participe au Conseil d'Administration des associations afin qu'elle puisse être témoin des conclusions, des rapports d'audit, des budgets, des propositions, ça me paraît être un atout je dirais une nécessité qu'il faut Monsieur le Maire inclure dans le document que vous allez voir avec eux.

Question aussi peut-être mais ça a été souligné : est-ce que, à la suite de notre vote de ce soir, le train de vie de nos clubs va baisser un peu pour être en cohérence avec les difficultés financières rencontrées ?

Troisième point, j'insiste Monsieur le Maire vous savez sur l'information qui doit être donnée et quand on parle de sport de haut niveau, on dirait qu'il n'y a que les beaux et les grands qui comptent, les petits sont peut-être considérés comme des marginaux. Je souhaiterais que la décision de ce soir puisse être bien entendu expliquée aux intéressés du haut niveau mais aussi que le lien soit fait avec toute la chaîne sportive, ils sont identifiés nous les connaissons, ils doivent donc être informés. Ça me paraît important. Alors Monsieur le Maire on a des moyens modernes de communication, il y a le courrier, la présence à l'Assemblée Générale.

Le quatrième point sur lequel je voudrais faire un clin d'œil, c'est le volet éducatif. Il n'y a pas qu'une affaire de «gros sous» dans le sport, il y a aussi le volet éducatif que l'on doit développer et vous êtes Monsieur le Maire de par votre position, à même de pouvoir trouver les mots parce que vous pratiquez bien la langue française pour qu'ils soient porteurs et que le plus jeune de nos sportifs en ait conscience.

M. LE MAIRE : Je vais répondre globalement mais juste une chose concernant les conseils d'administration ; il est inenvisageable que nous soyons dans un conseil d'administration parce que lorsqu'on y est, on est associé aux décisions même si nous ne les votons pas. Comment ensuite dire aux clubs : écoutez, vous n'avez pas respecté votre budget, donc on ne vous finance plus.

M. Bernard LAMBERT: En tant qu'observateur.

M. LE MAIRE : Ce n'est pas ce que vous avez dit. Observateur bien sûr on est informé. Je voudrais vous préciser que désormais des relations sont établies avec les clubs. Il y a Daniel GAUFRES par exemple qui connaît parfaitement ces problèmes, Roland BILLOT aussi et son adjoint qui sont ici et beaucoup se sont mobilisés sur cette affaire ainsi que mon Directeur de Cabinet et le Directeur Général des Services qui ont beaucoup travaillé sur ce dossier. C'est d'ailleurs le Directeur Général des Services qui me représentait à la DNCG avec Claude COURGEY, donc on a des rapports quand même avec les clubs, on se parle, on les connaît.

Il y a une chose sur laquelle je suis d'accord avec toi Bernard c'est le train de vie. Je suis heureux qu'ils soient ici ce soir, un certain nombre de leurs dirigeants, parce que cela permet de bien prendre conscience de l'état d'esprit de ce Conseil Municipal. C'est vrai que ce n'est pas acceptable, tout le monde l'a compris et il y a des bases très claires sur lesquelles nous ne reviendrons pas. Maintenant on recale les choses, c'est pour cela que je souhaite qu'on fasse un contrat sur trois ans. Ce plan que nous vous proposons l'a été aussi aux autres collectivités, au Département et à la Région et c'est un tout qui, d'ailleurs vous l'avez remarqué, ne met pas les finances de la Ville en péril puisqu'on reste globalement, à quelques dizaines de milliers d'euros près, au même niveau. Nous sommes aussi responsables de la gestion des euros bisontins. Nous savons que dans la population, beaucoup l'ont dit, certains ont des difficultés et nous devons investir dans les quartiers, et aussi dans le sport amateur. Donc on n'augmente pas la masse, on n'a peut-être pas assez insisté là-dessus, on ne vient pas apporter des budgets supplémentaires pour combler les déficits, on met en place un plan sur trois ans et à niveau égal, il faudra qu'une partie de ces plans serve à combler les déficits, ce qui veut dire que les clubs devront baisser leur train de vie, c'est clair. Ça veut dire par exemple que le basket dont parlait Mme WEINMAN devait fonctionner avec un budget de 1,2 M€, 1,3 M€, 1,4 M€ selon les responsables. Le club de foot va baisser son niveau de recrutement, bien sûr et comme on maintient cette subvention c'est cette différence entre le budget dont il va avoir besoin et la subvention qui va lui permettre en quelque sorte d'apurer son déficit. J'insiste là-dessus, nous ne versons pas de subventions exceptionnelles pour combler les déficits. C'est autre chose qui est proposé, des véritables exigences du Maire et de l'équipe pour contrôler les choses mais la présence au conseil d'administration ne peut se concevoir qu'en tant qu'observateur.

Mme Joëlle SCHIRRER: Personnellement je ne suis pas choquée qu'on subventionne le sport de haut niveau et les clubs, comme la culture l'est. Ce sont des dimensions différentes et c'est une attractivité forte pour notre ville. Ce qui me gêne, c'est devoir combler déficit après déficit et là on est dans une spirale et on n'arrête pas la mécanique. On a l'impression qu'on n'en sortira pas même si votre document de contrôle et l'exigence qu'on a vis-à-vis des clubs paraissent un bon point. Je pense que l'euro ici au Conseil Municipal n'a pas le même poids d'un dossier à l'autre et j'aimerais qu'on soit aussi vigilant pour le sport que l'on est pour d'autres dossiers tout aussi structurants pour la vie de la cité et pour la ville en général. Je comprends la position des partis que j'appellerai partis de gouvernement et qu'on voit très bien suivre M. le Maire ce soir dans les décisions qui vont être prises. Ma voix est une voix isolée mais je me permettrai quand même d'affirmer, comme je l'ai fait l'an dernier en m'abstenant, qu'il y a un moment où il faut dire «halte là». Je ne voterai pas contre mais je m'abstiendrai.

M. LE MAIRE : Je comprends ce que tu dis Joëlle et je te remercie de ton intervention. Je crois que le «halte là» fait partie de l'ensemble du discours, et chacun l'a bien compris.

M. Éric ALAUZET: C'est aux Verts que reviendra la tâche ingrate mais on en a un peu l'habitude, et je suis désolé en présence des représentants des clubs, c'est vrai que c'est plus facile de s'en prendre au cabinet financier, il n'est pas là, il ne vote pas à Besançon. Pour nous c'est dur, mais c'est dur depuis le début du mandat sur la question sportive. On a dû dire non au Palais des Sports à 6 000 places pour dire oui à un Palais des Sports à 4 000 places, on a dû dire non à un stade à 20 000 places pour dire oui à un stade à 8 000-12 000 places, on a dit oui il y a un an et demi en 2003 quand il s'est agi d'aider le BRC à combler son déficit sur les bases que Benoît CYPRIANI a rapportées tout à l'heure et qui pour les deux premières n'ont pas été respectées et la troisième que Nicole WEINMAN a repris était bien évidemment en chantier et Benoît CYPRIANI le sait très bien. Donc c'est dur pour nous d'autant, et là je partage un petit peu ce qu'a dit Nicole WEINMAN, que les germes des prochaines demandes sont déjà là parce qu'un certain nombre de mauvaises nouvelles pourraient remettre en cause très rapidement l'équilibre à mon avis précaire qu'on est en train de définir ce soir. Je vais citer simplement deux chiffres : le redressement fiscal du BRC: 160 000 € qui n'apparaît pas dans l'équilibre qu'on vote ce soir, il faudra bien trouver...

M. LE MAIRE: Si, il est dedans à hauteur de 80 000 €.

M. Éric ALAUZET: On verra ce que l'avenir nous réserve. Ou encore les factures à venir que le BBCD pourrait exhumer pour un montant de l'ordre de 150 ou 200 000 €. Donc on voit déjà que dès demain on va être en situation de fragilité pour l'année prochaine bien entendu. Bref, on se trouve dans une instabilité permanente avec de lourdes incertitudes qui ne nous permettent pas d'envisager sereinement l'avenir.

L'hypothèque plane sur la capacité de contrôle que nous aurions des clubs et sur notre capacité à réagir en cas de difficulté, c'est pour cela que je l'avais proposé en Municipalité il y a quelques mois déjà, ce qu'Annie a repris tout à l'heure, c'est-à-dire qu'on conditionne les subventions de l'année N aux résultats de l'année N-1 mais est-ce que ça peut peser ? Je n'en suis pas sûr. La question est donc de savoir si le dispositif proposé ce soir sera suffisamment dissuasif pour éviter les dérapages et on sait comment ceux-ci se produisent. On se souvient tous de la période où le BRC caracolait en tête du national pour monter en ligue 2 et le dérapage a été les primes aux joueurs, cela a été l'année suivante des salaires mirifiques, on l'a tous lu dans la presse : 12 000 € pour Stéphane PAILLE, etc. Donc dans l'euphorie il y a dérapage et puis il y a dérapage dans l'échec parce que, bien entendu, quand il y a échec c'est la spirale infernale, les spectateurs ne viennent plus et il y a à nouveau déséquilibre financier. Est-ce que nos contrôles seront de nature à éviter ces dérapages qui sont quasiment inévitables liés au sport de haut niveau qui vit de façon chaotique ? Je suis loin d'en être persuadé.

Nous les Verts, nous pensons et nous espérons que le vote négatif que nous émettons ce soir et dont la portée, n'en doutez pas, dépasse largement les limites de notre groupe politique, constituera un signal pour que chacun cultive le plus grand respect à l'égard de l'argent public.

M. LE MAIRE : Je te remercie Éric pour ce que tu viens de dire. Il y a une chose que je tiens toutefois à préciser. Je suis ici garant et le premier responsable de la bonne utilisation de l'argent public, je sais que tu le penses d'ailleurs, mais je l'ai déjà dit à 10 000 reprises mais je ne laisserai pas dire que seul un groupe ici a le souci de l'argent public. Nous l'avons tous, majorité et opposition, ce souci et ce n'est pas parce qu'on va voter pour qu'on n'a pas ce souci. Ceux qui me connaissent et qui savent la façon avec laquelle je négocie toujours et en tous lieux, savent que pour moi un euro c'est un euro parce que je sais, de par mes origines, ce que c'est que de ne plus avoir d'argent à la fin du mois. Je sais ce que c'est que de ne plus pouvoir aller chez l'épicier à la fin du mois, je le sais. Donc je suis vigilant par rapport à cela. Je ne veux pas dépenser de l'argent qui n'est pas le mien inutilement et quand je dis que nous serons vigilants quant aux exigences que nous avons, nous le serons. Je continuerai à veiller à ce que chaque denier dépensé ici soit bien dépensé.

M. Vincent FUSTER: Je laisserai le soin à Bruno MEDJALDI de donner la position du parti socialiste que je partage. Je voudrais simplement profiter de l'intervention de Mme WEINMAN puisque vous m'avez cité Madame en disant que je suis un grand défenseur de l'ESB féminin donc je voudrais ici publiquement rappeler que je suis un défenseur du sport depuis de très nombreuses années, et certainement dans cette enceinte le plus ancien, et de tout le sport, aussi bien dans mon engagement en tant qu'Adjoint que dans mon engagement en tant que dirigeant sportif. Et je voudrais bien que tout un chacun l'entende parce que vous n'êtes pas la seule à dire que je suis le défenseur de l'ESBF et uniquement de l'ESBF et je trouve que cela fait déjà beaucoup! Donc je voudrais bien qu'on me fasse porter la responsabilité de choses que je mérite et pas de celles que je ne mérite pas, surtout quand les sources ne sont absolument pas justifiées. Je voulais profiter de ce débat pour l'affirmer haut et clair. Je suis le défenseur de l'ensemble du mouvement sportif et en ma qualité de Président du Comité Régional Olympique et Sportif, c'est d'autant plus normal, ça n'est même pas exceptionnel, c'est mon rôle donc je défends les 260 000 sportifs de Franche-Comté.

M. LE MAIRE : Je pense que si tu n'étais pas le défenseur du sport, tu ne serais plus depuis 15-16 ans effectivement le Président du Comité Régional Olympique et Sportif.

M. Jean-Paul RENOUD-GRAPPIN: Deux petits mots parce que je crois qu'on a fait quand même globalement le tour du débat sur la situation. On attend l'accord du PS mais je crois qu'il n'y aura pas trop de surprise sur le vote même si une partie de votre majorité est un peu chancelante, je pense que le fait que notre groupe soit favorable également au projet, ça ne posera pas de problème quant à son

approbation. Néanmoins, j'aimerais vous entendre dire deux choses clairement. La première chose, j'aimerais que vous nous donniez des précisions un petit peu moins floues que celles que vous nous avez données jusqu'à présent sur le dispositif de suivi de la Ville sur les comptes des clubs pour l'avenir. J'imagine bien que vous n'allez pas pouvoir nous dire cela ce soir mais je souhaiterais que vous nous donniez un document noir sur blanc prenant bien acte de ce qu'on va faire. J'aimerais également vous entendre dire quelle sera l'attitude de la Ville au cas où les engagements de redressement des clubs ne seraient pas suivis, et comme le disait Éric ALAUZET, au cas où il y aurait des dérapages. Dans cette situation, c'est-à-dire où les clubs ne nous suivent pas, qu'est-ce qui va se passer ?

M. LE MAIRE: Je crois que ça a été dit clairement mais Patrick répondra. Nicole WEINMAN vous avez déjà parlé deux fois, si ce n'est que pour un mot, je vous redonne la parole.

Mme Nicole WEINMAN: Je veux simplement dire à Vincent FUSTER qu'on va rendre à Vincent FUSTER ce qui est à Vincent FUSTER et à Nicole WEINMAN ce qui est à Nicole WEINMAN. J'ai dit simplement, et M. FUSTER s'en souvient, que j'ai longtemps en amont défendu l'ESBF, vous ne démentirez pas.

M. LE MAIRE: J'ai bien fait de vous redonner la parole.

Mme Nicole WEINMAN: Je veux simplement dire aussi à Éric ALAUZET que les dérapages dont il parle, ce sont les gens qui sont maintenant à la tête des clubs qui les assument même s'ils n'en sont pas responsables. Ce sont eux qui les paient et qui se battent tous les jours pour y faire face. Donc pour moi ce ne sont pas des dérapages, c'est du courage.

- M. Bruno MEDJALDI: Le parti de gouvernement votera ce rapport.
- M. LE MAIRE: Au niveau local pour l'instant!
- M. Bruno MEDJALDI: Oui mais plus tard de gouvernement! Joëlle, l'allusion au parti de gouvernement voulait dire un petit peu «à la botte» qui ne réfléchit pas mais on a eu nos débats. C'est très difficile pour le groupe socialiste de répéter des choses qui sont très bien dites par l'Adjoint lui-même socialiste, donc nous voterons ce rapport qui nous paraît équilibré et responsable et qui nous paraît être aussi en mesure de préserver l'existence du sport amateur quoiqu'en aient dit certains.

Pour le reste, je ne vais pas redire ce qui a été dit, Patrick va conclure, le Maire aussi, donc nous voterons ce rapport.

Mme Catherine BALLOT: C'est parfois difficile d'intervenir un peu longtemps après qu'on ait écrit son intervention mais je vais quand même lire ce que j'ai écrit. Je rejoins les interrogations de Marie-Odile quant aux incertitudes et je suis désolée de contredire le Maire mais l'information en notre possession n'est pas facile à décrypter. Je vais donner quelques chiffres. Si j'ai bien compris nous comblons avec la subvention 2005-2006 sur un an les déficits sauf pour l'ESBF, on trouve l'information dans un compte rendu de la commission sports ayant eu lieu le 29 juin, donc on donne 40 000 € pour apurer le déficit 2005, 40 000 € pour apurer le déficit 2006 et on augmente la subvention de 40 000 € en 2007 puisqu'on la laisse au niveau de 2005 et 2006, année d'apurement du déficit.

M. LE MAIRE: C'est dans la délibération Catherine.

Mme Catherine BALLOT : Mais pas dit aussi clairement que cela. Par contre, l'ESBM voit sa subvention une fois le déficit apuré revenir au niveau de 2004, c'est-à-dire 100 000 € donc il y a bien une différence entre les filles et les garçons. Cela dit, si nous voulons conserver des joueuses internationales, nous en avons beaucoup, il faut soutenir le club de hand féminin.

Rien n'est dit sur les incertitudes des finances du BRC et je n'ai toujours pas compris, excusez-moi, je suis sûrement plus bête que certains, la phrase dans la note de la commission...

M. LE MAIRE: Personne ne pense cela.

Mme Catherine BALLOT : Non, mais je n'ai toujours pas compris la phrase dans la note de la commission sports toujours du 29 juin : redressement fiscal de 164 000 € mis en attente et apuré en ligue 2 sur fonds privés. Je n'ai pas compris et j'aimerais bien que Patrick m'explique. On m'a soufflé dans l'oreille qu'il était provisionné à hauteur de 80 000 €, ce chiffre-là je ne l'avais encore lu nulle part.

M. LE MAIRE: C'est récent, ça vient de m'être confirmé par le Directeur Général...

Mme Catherine BALLOT : Oui mais provisionné quand les comptes ont été présentés à la commission de gestion ?

M. LE MAIRE: Il est provisionné dans les comptes à hauteur de 80 000 €, c'est cela?

Mme Catherine BALLOT: On sait ce que deviennent les provisions!

M. LE MAIRE : Le principal c'est de ne pas faire de chèques sans provision.

Mme Catherine BALLOT: Justement. J'ai lu par ailleurs que le BRC n'avait pas eu besoin d'intégrer les 70 000 € du mystérieux donateur. Faut-il placer ce généreux don au niveau de la tentative de manipulation du Conseil Général par les enfants? Il n'y avait pas besoin de l'argent de cet arlésien mais il y a besoin de l'argent de la Ville?

M. LE MAIRE: Alors là...

Mme Catherine BALLOT: Je voudrais finir, je n'en ai plus pour longtemps. Incertitude donc sur la réalité des comptes produits par les clubs, incertitude sur les moyens de contrôle, de suivi de la gestion de ces clubs. Mme WEINMAN a dit aussi tout à l'heure que le BBCD avait un déficit de 250 000 à 300 000 € au lieu des 105 000 € annoncés. Encore une incertitude et il faut savoir quand même que le cabinet d'audit, comme les collectivités, a travaillé uniquement avec ce que les clubs ont bien voulu lui donner. Vu toutes ces incertitudes et compte tenu de ce qu'ont expliqué Benoît CYPRIANI et Éric ALAUZET et puisque nous n'avons pas de vote disjoint club par club, nous voterons contre cette délibération tout en voulant affirmer haut et fort que nous aurions voté la subvention pour l'ESBM et pour l'ESBF mais pas pour les deux autres.

M. LE MAIRE: Il y a une chose que je voudrais préciser par rapport à ce chèque que j'ai vu en photo donc je pense qu'il existe, que ce n'est pas une manipulation. Je pense que c'est tout à l'honneur au contraire du club alors qu'il ne savait pas comment il allait s'en sortir, de ne pas avoir voulu encaisser ce chèque qui est le résultat, les économies d'une vie de travail, de la générosité de quelqu'un. Il ne s'agit pas d'une manipulation pour faire payer les collectivités. Cela a eu l'intérêt quand même de susciter un très grand élan, d'autres chèques sont arrivés certainement moindres. Je rappelle d'ailleurs en l'occurrence que les actionnaires vont remettre 200 000 € dans l'opération. S'ils le disent c'est qu'ils les ont et ils peuvent les mettre là au lieu de faire autre chose avec. Ce rapport d'audit qui est fortement critiqué montre, et c'est un élément qui n'a pas été évoqué ce soir, qu'il y a un fort engagement des collectivités ici mais aussi un fort engagement du monde de l'entreprise et on sait bien que demain le monde de l'entreprise, les clubs affaires et les sponsors sont indispensables pour ces clubs-là. On se situe à Besançon, par rapport au budget, au-dessus de la moyenne de ce qui se fait ailleurs. Nous avons des entreprises qui, même si elles sont petites, mettent de l'argent et je pense qu'il faut le dire aussi. C'est justice que de le dire parce que c'est la vérité.

M. Abdel GHEZALI: D'une manière générale, il y a une part de vérité dans tout ce qu'on a entendu ce soir. En tant qu'élu je suis content que la DNCG ait maintenu le club en CFA mais surtout en tant que président de club amateur, je dis bien, une majorité des clubs amateurs se réjouit de voir le BRC maintenu en CFA parce qu'au niveau du sport, le BRC comme les autres clubs, a sa place et d'autant plus sa place sur la Ville de Besançon. Il n'y a pas de place pour 5 clubs de haut niveau donc Montrapon aura peu de chance d'avoir de l'argent mais on va peut-être faire appel au donateur des 70 000 €! Sérieusement ce que je voulais dire, c'est qu'il faut quand même qu'on différencie deux choses, le sport en lui-même et la gestion des clubs. Je pense qu'au niveau de la gestion des clubs il y a un vrai travail à faire même si c'est difficile, pour les clubs de haut niveau, il faut être d'autant plus vigilant. En tant que responsable d'un club amateur, je sais qu'on rencontre de réelles difficultés mais je tiens quand même à rappeler que la Ville de

Besançon aide bien les clubs amateurs et on arrive à trouver une oreille attentive. Le club du BRC est quelque chose d'important pour les clubs amateurs car il tire vers la réussite sportive les jeunes dans nos quartiers. En tant qu'élu et en tant que président de club amateur, je me réjouis donc de la décision de la DNCG même si ce qui a été dit est vrai, il faudrait qu'il y ait un travail, et je veux quand même le souligner pour ma part, qui est mené mais pas assez, un vrai travail de partenariat, un travail approfondi entre les clubs de haut niveau et les clubs amateurs, dont notamment les clubs de quartiers sensibles où le sport est quelque chose d'important. On a parlé de l'ORU, on a parlé de la politique de la ville mais c'est essentiel, on a besoin de ces clubs de haut niveau qui véhiculent une certaine image du sport et des valeurs et je pense que le travail, je le dis au niveau du BRC, devrait être plus approfondi en lien avec les quartiers mais le «club de Montrapon» se réjouit de voir le club du BRC maintenu en CFA.

M. Patrick BONTEMPS: Contrairement à ce que dit M. LAMBERT, je pense que le débat a été d'un très haut niveau, a permis aux uns et aux autres de s'exprimer. Je ferai quelques réponses sur des points de détail parce que malgré tout il y a des contre vérités qui ont été dites et vous savez que quand on ne sait pas tout on ne sait rien, donc je répondrai là-dessus. La question qui est posée aujourd'hui, c'est véritablement le financement public dans le sport de haut niveau et effectivement il doit y avoir une limite, nous sommes tous d'accord. La quadrature du cercle c'est aussi qu'il existe des sections amateurs dans des structures professionnelles ou en tout cas où il existe des structures professionnelles et qu'aujourd'hui, nous nous devons en tant que collectivité de répondre à cette question-là.

Il est important de voir l'avenir du sport de haut niveau à Besançon tout en répondant aux problèmes urgents des déficits et c'est ce qui est proposé aujourd'hui à travers ces contrats d'objectifs et à travers les financements, c'est-à-dire que sans augmenter de façon significative les engagements de la Ville sur trois ans et après bien entendu s'être concerté avec les différents clubs, cela a été dit, tout ceci a été discuté, aussi avec les autres collectivités, on arrive effectivement à une proposition qui garantisse, notamment qui évite en tout cas que la mise en péril de l'équipe phare d'un club ne porte préjudice à tous les amateurs qui sont derrière car ce risque existe même si aujourd'hui on ne peut pas l'affirmer pour les différents clubs et notamment pour le BRC mais en tout cas ce risque existe. Et c'est de la responsabilité d'une collectivité de dire qu'à travers ses subventions elle garantit l'existence de ses clubs amateurs. Néanmoins, elle se doit d'être présente et d'accompagner l'élite. Je crois que le dispositif proposé aujourd'hui a cet avantage.

Le problème du contrôle est extrêmement difficile, Patrick AYACHE à la DNCG a également évoqué ce problème et nous sommes prêts à travailler avec d'autres collectivités et avec les instances du sport pour arriver effectivement à plus de transparence. Bien entendu, tout ceci ne transparaît pas dans les débats mais en tout cas, ces discussions ont lieu.

Juste quelques points de détail. Pour le redressement fiscal, ce n'est qu'une notification et il n'est pas arrêté. La somme avancée est renégociable, on peut faire appel et au pire ces 168 000 € apparaîtront dans un budget ultérieur. Néanmoins aujourd'hui il est provisionné à hauteur de 80 000 € et s'il n'apparaît pas de façon claire dans les comptes c'est parce qu'aujourd'hui il n'est pas d'actualité. Le BBCD avait annoncé un redressement fiscal de l'ordre de 50 000 € ou 60 000 € qui s'est soldé après négociation à 18 000 € remboursable sur 3 ou 4 mois.

Benoît, quand tu parles de 99 € par habitant, je pense que tu fais référence au récent article des Échos qui, en fait, prend en compte les investissements des collectivités et dans ce chiffre il y a l'investissement du Palais des Sports, donc je crois qu'il faut là aussi être très prudent dans les annonces de chiffres.

Pour terminer et pour répondre à M. LAMBERT, nous sommes tout à fait d'accord pour dire que le sport d'élite doit apporter effectivement un soutien dans les quartiers mais on n'a pas attendu que vous nous le suggériez Monsieur LAMBERT. Il y a déjà un certain nombre d'actions avec les clubs de haut niveau, et ça faisait partie des contrats d'objectifs que Vincent leur faisait signer, notamment à travers le Street Tour pour le basket, notamment avec l'opération qu'a menée l'Office HLM sur ces quartiers où l'ensemble des clubs de haut niveau sont intervenus y compris le DSA. Nous avons une proposition que nous vous soumettrons dès l'année prochaine pour créer un dispositif qui s'appelle «place aux sports» et qui serait une espèce d'appel à projets pour les clubs pour effectivement intervenir et faire de l'animation dans les quartiers. Je rappelle aussi que l'ensemble de nos clubs interviennent largement dans Vital'Été.

Donc si vous voulez, cette dimension-là de la participation et l'aspect éducatif du sport, nous les avons largement développés et nous continuerons à les développer.

M. LE MAIRE: Je vais conclure. Dans le document qui a été présenté à la DNCG et que j'ai là, on voit dans l'avant-dernière ligne: provision pour risque et charges exceptionnelles: 80 000 €, donc le redressement fiscal est bien provisionné à hauteur de 80 000 €.

Simplement, je voudrais souligner l'intérêt de ce débat qui a été un débat de qualité où chacun s'est exprimé. Toutes les opinions sont tout à fait respectables, on peut les entendre. Je voulais redire quand même que le sport c'est important dans la ville, personne n'a dit le contraire, c'est aussi important pour les valeurs qu'il véhicule, les valeurs de courage, d'abnégation, de respect des règles, tout ce qu'on dit habituellement mais c'est vrai. Et c'est vrai on l'a dit aussi, Abdel vient de le dire de façon très juste, le sport de haut niveau nourrit le sport de masse et vice-versa et on a besoin des deux. Aussi les clubs sportifs de la ville se félicitent que le sport de haut niveau continue, d'autant plus que, je répète, il n'y a pas un seul euro qui sera prélevé sur le sport amateur pour le sport de haut niveau, pas un seul euro bien au contraire et qu'un des objectifs de cette délibération, c'est justement de mieux protéger les sections amateurs de ces clubs-là.

Ce qui se passe, et je crois que Benoît CYPRIANI l'a dit, et il a raison, c'est qu'on est actuellement au niveau du sport dans une bulle inflationniste. Ça ne me rassure pas de le dire mais c'est partout en France. J'étais hier à Paris où j'animais une réunion sur le basket à l'Association des Maires des Grandes Villes de France, on a les mêmes problèmes dans toutes les villes de France. Il n'y a pas une particularité bisontine, nos dirigeants ne sont ni plus mauvais ni meilleurs qu'ailleurs mais c'est partout le même problème qui se pose, c'est-à-dire qu'effectivement on ne peut plus accepter que de façon inconsidérée on revienne toujours vers les collectivités donc il faut que les clubs soient responsables. Il faut donc que nous mettions en place un dispositif de contrôle qui, mon Cher Jean-Paul, est en train d'être écrit mais qui n'est pas effectivement totalement arrêté à cette heure.

J'ai bien entendu vos interrogations, je les comprends. Moi-même je peux vous dire que j'ai beaucoup réfléchi, i'ai beaucoup écouté. On en a beaucoup parlé avec Patrick, avec le service des sports, avec la Direction Générale, avec mon Cabinet. J'ai rencontré aussi pas mal les présidents des clubs et c'est vrai que personne n'est à l'aise sur ce dossier et on aimerait mieux se retrouver comme en 2003 où nous avions des succès partout. C'est une année difficile mais ce que nous voulons, c'est mettre en place une politique sportive, c'est-à-dire nous donner un horizon à trois ans. Maintenant, et ce débat y aura beaucoup contribué, chacun saura dans cette ville et les clubs en particulier ainsi que leur président, chacun saura quelle est la nature de nos engagements, jusqu'où ira la Ville, jusqu'où elle n'ira pas, les choses sont claires. J'espère que cette délibération va nous permettre de sauver le sport de haut niveau à Besançon, qu'on ne va pas voir disparaître le BRC car s'il était en honneur, on sait bien qu'il lui faudrait 20 ans avant de revenir, que l'ESBF, mais c'est loin d'être gagné, demain grâce au talent de Patrick BONTEMPS, ne jouera pas en deuxième division mais continuera à évoluer en première division. Je redis aussi que ces contrats nous donnent une visibilité financière. Nous ne les avons pas établis seuls ; nous avons fait des propositions aux autres collectivités, au Département et à la Région et je voudrais remercier Claude JEANNEROT et Raymond FORNI parce que même s'il a pu y avoir des différences d'analyse sur certains dossiers, globalement il y a toujours eu un soutien de la part des autres collectivités, et tous ceux qui se sont beaucoup investis dans ce projet.

Je crois que les choses sont claires. On a construit il y a une dizaine d'années, peut-être plus, les contrats d'objectifs, on est en train, de toute façon nous allons nous y atteler, de construire un nouvel outil pour mieux comprendre ce qui se passe dans les clubs sans être dans leur conseil d'administration et pour donner plus de transparence. La règle est claire, définitive, elle n'est pas négociable. Je signerai des contrats à la rentrée scolaire et sportive, les choses sont bien cadrées, nous signerons ensemble des contrats et les clubs devront s'y conformer. Cela va nous permettre de faire en sorte qu'on ait encore du sport de haut niveau à Besançon et j'espère que les uns et les autres, nous pourrons nous retrouver dans un an en disant que c'était la bonne décision. Je vous remercie de ce débat qui a été long mais très intéressant».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à la majorité (10 Conseillers ayant voté contre et 2 s'étant abstenus), décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

Récépissé préfectoral du 13 juillet 2005.